

D.I.U : IMAGERIE MAMMAIRE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pour la région Est, les Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg.
- Pr C. MARCUS, coordonnateur local pour Reims.

Objectifs

■ Acquérir dans le domaine de l'imagerie mammaire, une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice en imagerie mammaire ainsi que la connaissance des indications et des résultats des examens.

Durée et organisation

Les études comportent un enseignement théorique régional d'une durée de 33 heures et un enseignement national de 10 heures, établis sur un an. Un stage pratique est obligatoire soit d'un semestre dans un Service formateur au cours de l'internat ou du clinicat, soit de 200 heures minimum durant la préparation du D.I.U dans un Service agréé.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les D.E.S de 3^{ème} et 4^{ème} années de radiologie et imagerie médicale.
- les chefs de clinique-assistants et assistants
- les assistants des Hôpitaux de Radiologie

- les D.I.S de radiologie "nouveau régime"
- les stagiaires étrangers en formation A.F.S et A.F.S.A de radiologie.

L'inscription des candidats se prend dans leur Université d'origine après autorisation du Professeur Coordonnateur local et après paiement des droits.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 250 euros.

Evaluation des connaissances

Un contrôle des connaissances sera d'abord assuré au niveau de chaque Centre Régional d'Enseignement par un examen écrit dont les questions auront été déterminées par le Conseil Pédagogique National.

A la fin des deux journées d'Enseignement National, un contrôle de connaissances complémentaire (excluant le programme de ces 2 journées), portera sur l'interprétation de dossiers radiocliniques et une synthèse orale d'une recherche bibliographique sur un sujet d'imagerie mammaire déterminé par tirage au sort pour chaque candidat dans sa région.

Le candidat sera déclaré admis avec une note supérieure ou égale à la moyenne.

Renseignements

Secrétariat du Professeur MARCUS

tél. 03.26.78.42.16 - fax. 03.26.78.40.90